

Affaire suivie par Marie-Sylvia BAILLEUL

Conseil d'Administration du 12 avril 2013

Projet de délibération

Objet. : Attribution de subventions de l'IEEA aux associations

Après avis du conseil de l'UFR d'Informatique Électronique Électrotechnique et Automatique relatif à l'attribution des subventions destinées aux associations,

Le Conseil d'Administration

approuve l'attribution des subventions suivantes :

•	Association des Etudiants en Informatique	3 700	€
•	Association de la MIAGE	3 500	€
•	Association des étudiants en EEA	1 000	€